



Politique de Sécurité et de Prévention de l'Aéroclub de Dieppe

L'aéroclub de Dieppe s'engage à garantir la sécurité de ses opérations aéronautiques conformément aux réglementations en vigueur, notamment dans le cadre du DTO. Notre priorité absolue est la sécurité de nos membres et de tous les usagers de l'espace aérien. À cette fin, nous adoptons la présente politique de sécurité et de prévention.

Engagement envers la Sécurité :

- Nous nous engageons à respecter scrupuleusement toutes les règles et réglementations établies par l'autorité de l'aviation civile pour garantir des opérations aéronautiques sûres.
- Nous veillerons à ce que nos membres reçoivent une formation continue sur les procédures de sécurité, la prévention des accidents et la gestion des situations d'urgence.
- Nous assurerons que nos aéronefs sont régulièrement entretenus et inspectés conformément aux normes en vigueur, et que les défauts identifiés sont corrigés dans les délais prescrits.
- Nous veillerons à respecter la réglementation et la prévention lors des vols découvertes

Prévention des Risques :

- Nous mettrons en place un système de gestion de la sécurité (SGS) pour identifier, évaluer et atténuer les risques liés à nos opérations.
- Nous encourageons la déclaration volontaire d'incidents, d'accidents et de comportements non sécuritaires afin d'apprendre de ces expériences et d'améliorer notre sécurité.
- Nous élaborerons et maintiendrons des procédures opérationnelles pour garantir des opérations cohérentes et sécuritaires.

Responsabilités :

- La direction de l'aéroclub de Dieppe est responsable de l'application de cette politique et de la fourniture des ressources nécessaires pour sa mise en œuvre.
- Tous les membres sont responsables de se conformer à cette politique, de signaler les préoccupations en matière de sécurité et de contribuer à l'amélioration continue de la sécurité au sein de l'aéroclub.
- Tous les acteurs (pilotes, élèves, instructeurs, membres non volants) doivent reporter les dysfonctionnements dont ils ont pu être auteurs ou témoins, dans le respect de l'anonymat et avec l'objectif d'une culture non punitive d'amélioration permanente.
L'outil REX FFA sera utilisé à cette fin, à l'exclusion de tout autre.

Examen et Révision :

- Cette politique de sécurité et de prévention sera périodiquement examinée et mise à jour pour refléter les évolutions réglementaires et les meilleures pratiques.

Nous sommes déterminés à maintenir un environnement de vol sûr et à promouvoir une culture de sécurité au sein de l'aéroclub de Dieppe.

La sécurité est l'affaire de tous !

Dieppe, le 11 juillet 2024

Matthieu VALLOIS
Président de l'aéroclub de Dieppe